



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 mars 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 19 mars 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 69
Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Madame Kildine BATAILLE	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Christine MARTIN	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Céline TONOT	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Brigitte POPARD	Madame Laurence GERBET	Madame Céline RABUT
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Laurent GOBET	Monsieur David HAEGY	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Cyril GAUCHER	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur François SARRON-PILLOT
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Philippe SCHMITT
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Convention de financement de travaux pour une extension du réseau public d'eau potable du chemin rural n°11 dit des Comberons à Ahuy**

Le réseau d'eau potable du chemin rural n°11 dit des Comberons à Ahuy nécessite une extension du réseau d'eau potable existant situé à proximité de la route métropolitaine n°107A à Ahuy pour permettre le raccordement et ainsi la viabilisation en eau potable de la parcelle cadastrée 3 AB 303 qui est actuellement desservie par un branchement privé provenant d'une parcelle voisine dont les demandeurs ne sont pas propriétaires.

Cette extension du réseau d'eau potable est réalisée à la demande et à la charge de Monsieur MAYENSON Quentin et Madame MAYENSON Delphine.

L'extension du réseau d'eau potable sera constituée canalisations en polyéthylène de diamètre nominal 48,80 mm sur une longueur totale de 225,00 ml. L'extension ne tient pas compte de la création du branchement privatif qui sera réalisé par le délégataire du service public de l'eau potable ODIVEA à la demande et à l'entière charge de Monsieur MAYENSON Quentin et Madame MAYENSON Delphine.

Les travaux d'extension estimés à 42 278,09 € H.T. soit 50 733,71 € T.T.C. comprennent le coût des travaux, les frais de mission complète de maîtrise d'œuvre hors phase ACT, le coût des essais de compactage de tranchée, le coût de vérification, l'étanchéité de la future antenne d'eau potable ainsi que les frais de raccordement au réseau d'eau potable existant réalisé par le délégataire du service public de l'eau potable.

Dijon métropole prendra en charge la moitié du coût d'extension du réseau d'eau potable au titre du raccordement potentiel de la parcelle cadastrée 3 AB 361 à Ahuy. Il est entendu qu'en cas de demande de raccordement exprimée par le propriétaire de la parcelle cadastrée 3 AB 361 à Ahuy, il sera facturé à ce dernier le montant pris en charge par Dijon métropole au titre du raccordement potentiel de cette parcelle, à savoir la somme de 21 139,04 euros hors taxes, soit 25 366,85 euros toutes taxes comprises

Ces travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de Dijon métropole et refacturés à hauteur de 50 % à Monsieur MAYENSON Quentin et Madame MAYENSON Delphine. Les demandeurs devront rembourser à Dijon métropole la somme de 21 139,04 euros hors taxes, soit 25 366,85 euros toutes taxes comprises arrêtés à la date du 7 février 2025.

Cette convention régit les modalités de réalisation de ces travaux et son financement.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention de financement de travaux, ci-jointe ;
- **de charger** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 84	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	

